HAL
open science

Politiques romanesques du fait colonial

Jean-Claude Carpanin Marimoutou

To cite this version:

Jean-Claude Carpanin Marimoutou. Politiques romanesques du fait colonial. Les Cahiers Naturalistes, 2014, 88, pp.5-12. hal-01387898

HAL Id: hal-01387898

https://hal.univ-reunion.fr/hal-01387898v1

Submitted on 3 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Politiques romanesques du fait colonial

par Carpanin MARIMOUTOU
(*LCF – Université de La Réunion*)

Il n'est guère possible de proposer une définition claire et précise du « roman colonial ». La variété des thèmes, des lieux narrés, des espaces géographiques, du personnel romanesque, des conflits et des rencontres mis en scène, mais aussi des manières de raconter et de dire est telle qu'il est compliqué d'en offrir une description qui rendrait compte de toutes les fictions coloniales. Dans son *Introduction aux discours coloniaux*, Norbert Dodille écrit qu'il n'y pas « UN discours colonial unique, monolithique, mais des discours, qui se développent dans différents champs du savoir, à l'intérieur desquels ils se problématisent et se démultiplient à nouveau[1]. » À propos des textes plus spécifiquement littéraires, il note que l'expression « roman colonial » est floue, et propose de la remplacer par « roman des colonies » pour « désigner les romans qui ont pour cadre les lieux et les milieux coloniaux[2]. » Cette suggestion pose cependant problème dans la mesure où elle ne permet pas de distinguer entre romans exotiques et romans coloniaux. Cela dit, même si le roman colonial se constitue explicitement contre la littérature exotique, leurs relations sont cependant assez étroites. La solution serait peut-être de parler de littérature exotique/coloniale pour parler des œuvres de cette période.

Comme l'a noté Jean-Marie Seillan[3], la production littéraire coloniale elle-même est à la fois considérable en quantité[4], disparate et inégale en valeur. Ce qui, cependant, permettrait de la caractériser, c'est son appartenance à l'esthétique du roman populaire. Pour J.-M. Seillan, « le propre de la littérature populaire réside dans son univocité et la désambiguïsation systématique de son discours. Plus précisément, celui de la littérature coloniale est, dans l'immense majorité des cas, de partir d'un ensemble de jugements

1. Norbert Dodille, *Introduction aux discours coloniaux*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, p. 7.

2. *Op. cit.*, p. 167.

3. Jean-Marie Seillan, *Aux sources du roman colonial. L'Afrique à la fin du XIXe siècle*, Paris, Karthala, 2006.

4. Il avance le chiffre de 35000 pages uniquement pour les récits consacrés à l'Afrique.

implicites, de présupposés que les romans ne visent ni à expliciter, mais à illustrer et fictionnaliser. [...] Si différents soient-ils, les romanciers puisent leurs convictions dans un fonds idéologique commun, *doxa* coloniale qu'ils se chargent, pour la part qui leur revient dans un processus impliquant la totalité des systèmes discursifs, d'alimenter et de populariser[5]. » C'est dans cette perspective que le roman colonial peut être considéré comme « un opérateur de lisibilité de fantasmes collectifs », dans la mesure où il offre aux lecteurs un même objet de désir décliné, selon les récits, sur l'axe du savoir, de l'avoir, du pouvoir ou du devoir[6].

Le roman colonial est absent de l'histoire littéraire française et il n'a guère de légitimité institutionnelle[7]. La plupart des auteurs, déjà inconnus du public cultivé et de la scène littéraire française de l'époque, sont restés dans l'obscurité. Pourtant, comme le relève Jean-Marie Seillan, ces fictions romanesques, souvent ouvertement racistes et même parfois génocidaires, en particulier lorsqu'elles ont l'Afrique et les Africains pour objet, ont « joui auprès du public populaire d'une diffusion infiniment plus étendue et persuasive que les traités des théoriciens du colonialisme[8] ».

Il serait intéressant de s'interroger sur cette désaffection pour le roman colonial français. La piètre qualité de très nombreux textes est peut-être un argument. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a, en France, un vrai problème par rapport à la période coloniale. Au-delà de l'amnésie volontaire ou du refoulement, il semble encore difficile d'intégrer que l'histoire française fut pendant cinq siècles (du seizième à la fin du vingtième) *aussi* une histoire coloniale et que cette longue durée a eu des effets sur les pratiques, les discours, les représentations, les fictions à l'intérieur même du centre de l'Empire. À la suite d'autres chercheurs qui travaillent dans le cadre des approches dites « postcoloniales », Laura Stoler et Frederic Cooper suggèrent, par exemple, que « s'il y eut des endroits où le discours de classe européen fournit un modèle pour la perception du « résidu » racial colonisé, ce modèle fonctionna parfois aussi dans

---

5. *Id. Ibid.*, p. 23.

6. Voir p. 30, ainsi que la typologie proposée p. 31 et la topique développée dans la cinquième partie de l'ouvrage, p. 381-470.

7. L'article « roman » de l'*Encyclopædia Universalis* n'en fait pas mention. Quant au *Grand Atlas Universalis des Littératures*, s'il parle de l'orientalisme littéraire, ne fait aucune place au roman colonial.

8. Voir p. 474.

l'autre sens. En Europe, le discours de classe puisa lui-même dans un fonds d'images et de métaphores fortement racialisées[9] ».

Comme le signale Norbert Dodille, l'histoire coloniale est considérée comme une « histoire à part ». Dans le même ordre, la littérature coloniale est vue comme une littérature à part ; celle qui, écrite par des coloniaux, parlerait des colonisés aux coloniaux et ne concernerait, en aucune façon, la littérature du centre. On pourrait alors se demander pourquoi des écrivains coloniaux comme René Maran, Claude Farrère ou Marius-Ary Leblond ont obtenu le prix Goncourt ; pourquoi tant d'écrivains du centre ont collaboré aux deux revues dirigées par les mêmes Leblond. On pourrait aussi s'interroger sur l'intérêt porté par les poètes modernistes[10] et surréalistes à l'Art Nègre, au fait qu'un Octave Mirbeau puisse écrire à la fois *Le Jardin des supplices* et *L'Abbé Jules*. Ou encore, se demander, comme le font ici Corinne Samidanayar-Perrin et Jean-Marie Seillan, comment le progressisme de Zola rencontre, dans *Fécondité*, le désir d'extermination des peuples autochtones d'Afrique pour, à la manière de Victor Hugo, permettre aux Européens d'occuper, de développer, de « civiliser » l'Afrique. La république fut coloniale et les intellectuels républicains... coloniaux. À propos de Zola, Jean-Marie Seillan signale, de manière fort intéressante, que dans *Fécondité*, « le roman à thèse y donne le pas à la démonstration sur l'information » ; que Zola « se soumet au poids des mythes et de l'imaginaire », avec « deux visions mythiques de l'Afrique », celle d'un monde en décadence et celle de la terre des origines[11] ». On est précisément là dans quelque chose qui ressemble à la marque de fabrique de la plupart des romans coloniaux, cette manière de feindre de narrer la réalité alors que se construit un texte fondé sur le mythe, l'imaginaire, l'idéologie. Par ailleurs, la philosophie de l'histoire progressiste et linéaire de Zola n'est pas si éloignée que ça de l'idéologie de la mission civilisatrice puisque, comme le relève Seillan, Zola croit en

---

9. Laura Stoler et Frédéric Cooper, *Repenser le colonialisme*, (traduction du chapitre introductif de *Tensions of Empire. Colonial Culture in a Bourgeois World*, University of California Press, 1997), Paris, Payot, 2013, p. 30.

10. Voir Fredric Jameson : « Les traces de l'impérialisme peuvent donc être décelées dans le modernisme occidental, et en sont même constitutives ; mais il ne faut pas les chercher là où on s'attendrait à les trouver, dans le contenu ou la représentation. [...] on les décèlera sur le plan spatial, en tant que symptômes formels, au sein de la structure des textes modernistes occidentaux eux-mêmes. », « Modernisme et impérialisme » [première édition en anglais en 1988] in Terry Eagleton, Fredric Jameson, Edward W. Saïd, *Nationalisme, colonialisme, littérature*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2e édition, 2013, pour la traduction française, p. 66-67.

11. Jean-Marie Seillan, *op.cit.*, p. 359.

« une “marche en avant“ de l'humanité dont l'unification à venir justifie à la fois l'entreprise coloniale et la vision euphorique de l'avenir du Soudan[12] ».

Les mondes de l'empire colonial français ont vraisemblablement reconfiguré les imaginaires, les visions du monde, les conceptions de la domination et des luttes contre elle, les approches de l'insoutenable. Des études de plus en plus nombreuses montrent l'influence des colonies sur la culture, les pratiques de pouvoir et les relations sociales des métropoles. Dans une étude sur Baudelaire et la modernité, l'historien américain Herman Lebovics indique, par exemple, comment il y a eu en France « une co-variation entre la montée, le triomphe et le déclin de l'esthétique moderniste et le cycle de vie du colonialisme français[13] ». Quant à Edward Saïd, il définit, on le sait, la littérature européenne comme « un accompagnement polyphonique de l'impérialisme[14] ». Walter Benjamin avait déjà suggéré comment la prédation coloniale et esclavagiste allait de pair avec le développement des civilisations, dans sa célèbre formule : « tout document de civilisation est aussi un document de barbarie ».

Saïd a montré comment l'esclavage et le colonialisme informaient les poétiques du roman anglais du XIXe siècle[15]. Il est vrai que la plupart des romans français n'évoquent pas aussi ouvertement les liens entre la fortune et l'art de vivre des personnages et la production de ces richesses par l'exploitation coloniale que les récits des sœurs Brontë ou de Jane Austen. Mais il vaudrait la peine de relire la littérature « légitime » ou « canonique » selon cette perspective et s'interroger, par exemple, sur l'origine de la richesse de Gobseck, cet étrange usurier qui permet à la bourgeoisie et à l'aristocratie de mener grand train dans *La Comédie humaine*.

Quoi qu'il en soit, le « roman colonial » proprement dit est un sous-genre en quête d'identité, aux contours flous. La notion a été proposée par les écrivains eux-mêmes dans le cadre de manifestes dont l'objectif – polémique – était d'occuper une place dans le

---

12. *Id. Ibid.*, p. 360.

13. *Imperialism and the Corruption of Democracies*, Duke University Press, 2006, p. 60.

14. Il déclare aussi que : « La plupart des humanistes de métier sont incapables de faire le lien entre l'infâme cruauté de l'esclavage, de l'oppression colonialiste et raciste ou de la domination impériale, et la poésie, la littérature, la philosophie de la société qui se livre à ces ignominies pendant des siècles. » (Edward W. Saïd, *Culture et impérialisme*, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000 pour la traduction française).

15. *Op.cit.*, p. 14.

champ littéraire français de l'époque[16]. Bien entendu, les cibles et les points de vue varient d'un manifeste à l'autre, mais la visée demeure globalement la même : que le roman colonial soit reconnu comme faisant intégralement partie de la littérature française[17] dans la mesure où il lui apporte quelque chose de nouveau, comme le réalisme et le naturalisme ont renouvelé l'écriture romanesque. Les attaques virulentes contre la littérature exotique ou l'inscription sous la bannière du naturalisme ne doivent pas leurrer. Il s'agit moins de s'inscrire dans une école ou une pratique romanesque que de s'assurer de prestigieux aînés, publiés à grand tirage, reconnus, légitimés. Dans leur manifeste[18], les Leblond n'hésitent pas, après avoir tiré à boulets rouges sur les récits de Loti, qualifiés de « littérature d'escale », à présenter leur propre production littéraire comme un approfondissement de l'exotisme. Il faut lire dans « l'après » du titre, non seulement une postériorité, mais surtout un dépassement. La préface à leur roman, *Le Secret des robes*[19], commence d'ailleurs ainsi :

> Ce petit roman fut écrit, en plein air, dans la campagne d'Alger où la blancheur des villas, le mystère des maisons mauresques, l'éclat des parterres et la magnificence d'un ciel parfumé font éternellement au soleil le charme imaginaire des Mille et une nuits que le Dr Mardrus ne nous avait pas encore fait connaître. Il nous parut que le merveilleux des Orientaux n'était pas les rêves de la nuit, mais l'éblouissement, mais l'ivresse que, dans l'exil de l'ombre, les yeux gardaient des splendeurs du jour. Nous crûmes percevoir que tout le merveilleux de l'Orient, — ce mirage, — était inspiré par la richesse et la mobilité précieuse des Couleurs. Il pouvait dès lors paraître curieux de conter les fantaisies où se jouent et se rajeunissent des âmes européennes enchantées par cet exotisme de lumière. En même temps on était tenté de distinguer toute la douceur de **pureté** qui nous sourit, enfants, avant de nous séduire, hommes. En ce roman [...], nous souhaiterions que l'Orient ne parut pas seulement les pays sensuels d'amours intenses et de voluptés

---

16. A propos de ces manifestes, voir le chapitre X de l'ouvrage de Norbert Dodille.

17. L'écrivain mauricien Clément Charoux peut encore écrire en 1952 : « Les lettres mauriciennes progressent. Le moment est venu pour les meilleurs de leurs tenants de passer au plan supérieur. De devenir écrivains français, dans le sens le plus complet du terme. [...] Les bons écrivains en France sont des milliers. Il faut que se lève aux champs mauriciens la moisson des blés d'or ». Clément Charoux, *Mémoires et anecdotes*, Port-Louis, Ile Maurice, s.d., p.189.

18. Marius-Ary Leblond, *Après l'exotisme de Loti, le roman colonial*, Paris, Rasmussen, 1926.

19. Paris, Fasquelle, 1904.

étranges, mais les contrées des parfums purs, des jardins innocents, des nuances sereines et des fruits harmonieux et où l'esprit des hommes, quelque pervertis qu'on les ait dits, fut cependant assez candides pour imaginer les villes en kasbah blanches qui descendent sur des mers bleues.

Il faut donc se garder de prendre au comptant les déclarations de guerre à la littérature exotique, d'autant plus qu'ils encensent Gauguin et Ségalen. Norbert Dodille note ceci, à propos des relations entre exostisme et réalités coloniales :

> On aurait donc au moins trois positions vis-à-vis de l'exotisme et de son rapport avec le fait colonial : la première est celle de Loti, déplorant que la décolonisation ait défiguré le monde sauvage et intact qui l'a précédée ; la seconde est celle des théoriciens du roman colonial qui rejettent un exotisme de surface au profit d'une analyse de l'âme et des paysages indigènes que, seul, un observateur impliqué dans ces lieux pourrait mener à bien. La troisième enfin annonce la littérature moderne des voyages qui, lorsqu'elle recourt à l'exotisme en fait un objet à inventer ou à découvrir plutôt qu'une recette figée dans la déploration du passé[20].

Il en est de même, à l'inverse, pour la référence au réalisme et au naturalisme. Cela relève d'abord d'une stratégie argumentative polémique puisqu'il s'agit, à chaque fois, qu'il s'agisse de Pujarniscle, de Lebel, des Leblond, de se constituer une place dans le champ littéraire de l'époque, de se faire reconnaître par les intellectuels, les écrivains, les institutions, les éditeurs parisiens. Mais il s'agit aussi de se présenter comme novateurs. Dans la mesure où le romancier colonial doit donner à voir l'âme et l'intimité des « races inférieures », son écriture va au-delà, dans un dépassement et une synthèse dialectique, et de l'exotisme et du naturalisme.

Il ne faut pas non plus oublier qu'il y a une circulation de ces textes de colonie à colonie. Si les écrivains coloniaux ne sont pas nécessairement lus par les écrivains parisiens, ils le sont par leurs pairs coloniaux. Le texte colonial est aussi un immense montage intertextuel : les écrivains produisent des anthologies, se lisent, se citent, se commentent, réutilisent des motifs employés sous d'autres cieux. La communication littéraire ne passe pas seulement par le centre parisien ; elle s'opère aussi dans un cadre que l'on pourrait appeler Sud/Sud. Dès lors, il est risqué de ne voir dans le retour des mêmes thèmes, du même personnel romanesque, des mêmes modalités d'écriture, que la marque d'une écriture doxique. C'est peut-

---

20. Norbert Dodille, *op. cit.*, p. 191.

être, *a contrario*, le signe d'une intense intertextualité à l'œuvre, la marque que, malgré les affirmations des manifestes et des préfaces, les textes s'élaborent moins comme des tentatives de copie de la réalité, comme des romans soumis à un référent dévorant que comme un jeu d'écritures où le référent n'est rien d'autre que l'ensemble des univers romanesques coloniaux. Comme l'écrit Seloua Luste Boulbina, « Une colonie, déjà, est, pour le colonisateur, plus que tout autre, un monde imaginé et un territoire de l'imaginaire. Christophe Colomb pourrait, à cet égard, être pris comme paradigme du colonisateur. Il ne trouve pas ce qu'il cherche, mais il imagine et rêve intensément (d'or, surtout). Il trace, sur son passage, une route de détresse et d'effroi[21]. »

Le dossier ici présenté s'intéresse à ces textes, ceux qui parlent des colonies depuis le centre comme ceux qui parlent au centre et aux autres colonies depuis les espaces coloniaux. Corinne Samindayar-Perrin et Jean-Marie Seillan interrogent dans le texte zolien la présence/absence du monde colonial. Daniel-Henri Pageaux conduit une enquête comparative sur les thèmes et les modalités de la littérature des colonies et sur les colonies entre les deux guerres à partir d'un corpus riche et varié. Jean-Michel Racault revient sur le manifeste des Leblond qu'il resitue à la fois dans une perspective historique et par rapport à son lieu de production, l'île de La Réunion, « vieille colonie » et l'Océan indien. Enfin nous analysons un corpus de textes mauriciens et réunionnais pour montrer comment ces derniers s'écrivent dans les marges de la rencontre et les négociations de représentations *a priori* figées par l'idéologie coloniale.

Les romans coloniaux, les romans des colonies ou les romans qui parlent peu ou prou des colonies montrent la violence des rapports de domination fondés sur une conception de l'inégalité des « races » et des cultures. Mais le monde colonial fut aussi, de manière non voulue et non pensée peut-être, un espace diversifié de contacts et de métissage, d'échanges de textes, d'imaginaires, de mythes, de conceptions du monde. À partir de ces contacts inégalitaires et violents se sont aussi élaborées des cultures, des langues, des écritures nouvelles ; entre autres ce que, dans le champ de la littérature française, on appelle « littérature francophone » et qui joue sans cesse d'un « tiers-espace », de ces hybridités, de ces scènes multiples des langues et des langages déjà présentes, mais de

21. Seloua Luste Boulbina, *Le Singe de Kafka et autres propos sur la colonie*, Paris/Lyon, Sens Public &Parangon/Vs, 2008, p. 11.

manière diffuse ou spectrale dans la littérature coloniale. C'est aussi cela, malgré tout, qui est à l'œuvre dans les histoires racontées dans les textes coloniaux, et dans les multiples façons de les mettre en texte. Laissons donc le mot de la fin à Norbert Dodille, spécialiste des discours et des romans coloniaux, qui nous a quittés en septembre 2012, et à qui ce dossier est dédié : « les discours coloniaux ont une spécificité européenne [...]. Ils portent aussi [...] une interrogation sur les différences culturelles qui ne sont pas toujours ramenées à des considérations simplement racistes[22]. »

22. Norbert Dodille, *op. cit.*, p. 217.